

# Charenton

magazine

N° 102 - Février 2005



*Vœux du Maire  
Bonne et heureuse année !*



*Ville fleurie : Charenton  
décoche sa 1<sup>ère</sup> fleur !*



*Bienvenue au centre  
de loisirs Aristide Briand*

Inauguration  
de l'Espace Art et Liberté

# SOMMAIRE

## Actualités

<b>Editorial</b>	p. 3
<b>Solidarité</b> : Séisme Asie du Sud-Est	p. 4
<b>Cadre de vie</b> : Charenton décroche sa 1 <sup>ère</sup> fleur	p. 5
<b>Évènement</b> : Des vœux 2005 sous le signe de la solidarité	p. 6/7
<b>Affaires générales</b> : Recensement de la population	p. 8
<b>Finances locales</b> : Charenton a voté son Budget Primitif 2005	p. 9
<b>Cela s'est passé à Charenton</b>	p. 10/11
<b>Enfance</b> : Bienvenue au centre de loisirs Aristide Briand !	p. 12

## Démocratie locale

Réunion de quartier à Bercy	p. 13
Courrier des lecteurs	p. 14

## Vie économique

Des artisans charentonnais et mauritiens récompensés	p. 15
--	-------

## Culture

L'Espace Art et Liberté a ouvert ses portes à la Coupole	p. 16/17
--	----------

## Sports

Trophées du Sport	p. 18
La Saint-Charles de Charenton Basket, une référence	p. 19

## Vie associative

L'actualité des associations	p. 20
------------------------------	-------

## Tribune libre

Expression des groupes politiques	p. 21
-----------------------------------	-------

## Bloc-notes

Informations pratiques	p. 22
------------------------	-------

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dimanche 13 février - 9 h

Foulées charentonnaises

Vendredi 11 mars au T2R

Le Printemps des poètes

Du 24 mars au 3 avril

Festival Musiques de notre temps

Du 21 avril au 14 mai- Espace Art & Liberté

Exposition "regards sur la ville"

Dimanche 8 mai

60<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945

Dimanche 22 mai

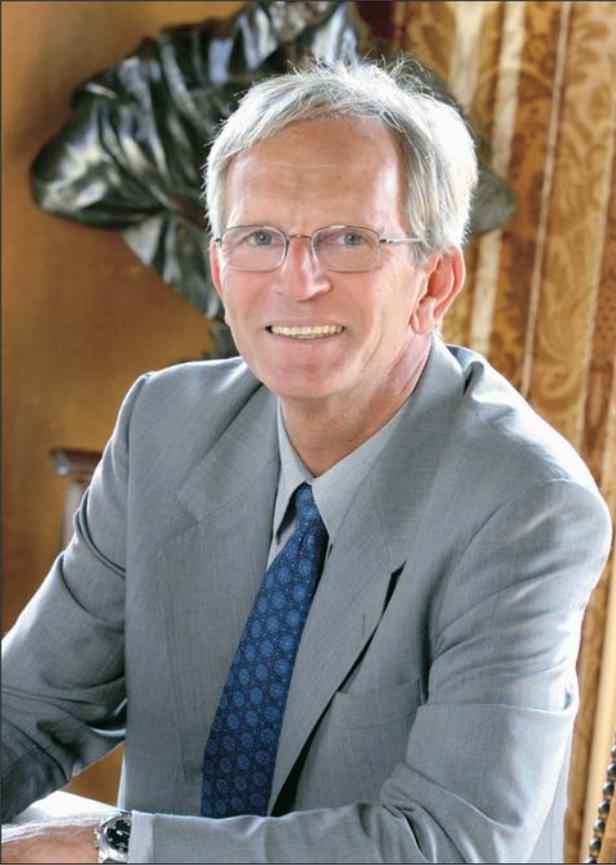
Fête de la convivialité

Vendredi 24 juin

Fête de la Musique et

Feux de la Saint-Jean

avec le Comité des Fêtes



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Comment présenter des vœux avec sincérité pour une bonne année 2005 quand on a au fond du cœur et en mémoire, les images terribles du séisme de l'Océan Indien ?

Comment ne pas faire de parallèle avec la terrible tempête de 1999 qui avait lieu jour pour jour, 5 ans auparavant, un même dimanche 26 décembre ?

Ma seule consolation, dans ce malheur absolu qui a frappé les peuples les plus pauvres du monde comme les plus riches à travers leurs ressortissants en vacances, c'est le constat d'un élan de solidarité et de générosité sans précédent.

Très vite, chacun a réagi, des citoyens aux mairies, aux Etats ; tous les réseaux humanitaires se sont activés.

L'information relayée par des images saisissantes, le contraste entre ces paysages paradisiaques dévastés et transformés en cloaques, le fait que beaucoup de touristes européens soient victimes de ce cataclysme, nous ont sensibilisés davantage encore.

Nos projets, nos engagements pour Charenton et ses habitants n'en sont pas pour autant dérisoires car ils procèdent du travail constant, à travers les années, d'hommes et de femmes de bonne volonté qui continuent, malgré les drames et les accidents, à faire que ce soit toujours la vie qui l'emporte.

Comme en 2004, marqué par les inaugurations d'une école maternelle et d'une crèche, nous continuerons en 2005, fort de votre confiance et de votre participation, à conforter notre projet de ville pour améliorer votre cadre de vie, celui de vos enfants, à rechercher à stimuler solidarité et activité économique pour les plus faibles comme les plus dynamiques et à améliorer les modes d'accompagnement pour nos Anciens.

Acceptez mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon  
Conseiller Général du Val-de-Marne

# Solidarité Séisme Asie du Sud-Est

**Charenton et Saint-Maurice se sont fortement mobilisés pour venir en aide aux victimes.**

En ce début d'année 2005, période d'échanges de vœux de bonheur et de prospérité, nombre d'entre nous ont été sensibles à la terrible tragédie qui a frappé des millions de familles en Asie, le 26 décembre dernier. La population charentonnaise et mauritienne, les associations humanitaires, les entreprises et les particuliers tentent, dans un formidable élan de solidarité, d'apporter leur aide aux victimes des tsunamis.

## ■ Une mobilisation humaine

Dès le 28 décembre, Charenton et Saint-Maurice ont mis des urnes à disposition en mairie, pour recueillir les dons qui seront transmis à la Croix-Rouge Française. Les dons ainsi collectés ont rapporté à ce jour 2 950 €, mais le décompte n'est pas terminé.

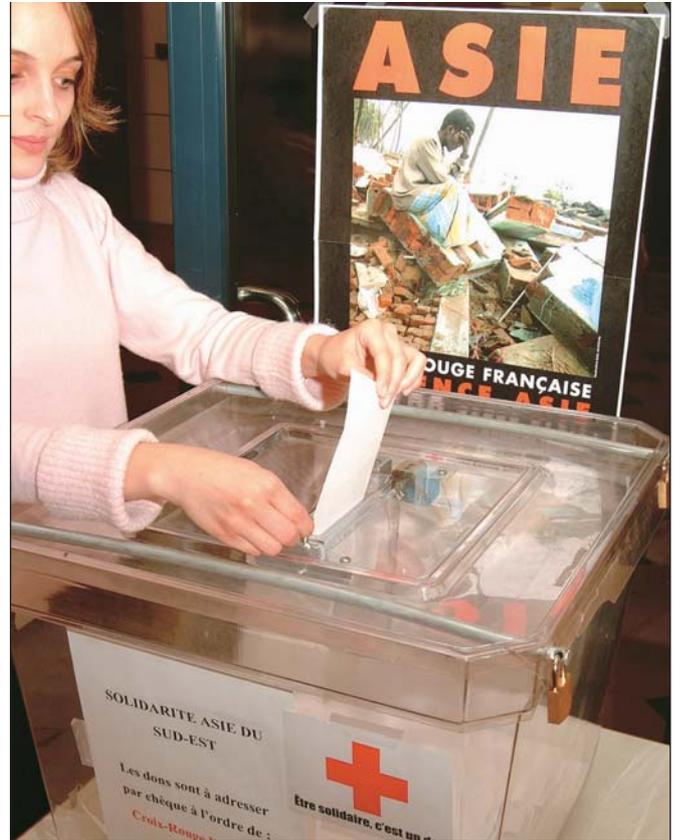
Le 5 janvier à midi, à Charenton comme partout en Europe, le Maire, les élus, le personnel communal et de nombreux Charentonnais se sont réunis dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville pour observer trois minutes de silence en mémoire des victimes du raz-de-marée en Asie, qui a fait plus de 200 000 victimes selon les derniers bilans. Des représentants de la Croix-Rouge étaient également présents aux vœux du Maire, le 7 janvier pour recueillir les dons des invités. Ce soir-là, un fournisseur de la ville a fait un chèque de 10 000 € et la municipalité a économisé environ 5 000 €, sur le buffet et champagne de la réception, au profit de la Croix-rouge.

Le lendemain, au marché couvert, élus et bénévoles de la Protection Civile ont également collecté 741 €.

Cette catastrophe, qui touche gravement de nombreux enfants ne pouvait pas laisser indifférents les jeunes Charentonnais. Les Conseillers municipaux du CMJ, en accord avec madame la Principale, Evelyne Darracq, ont organisé une collecte au collège La Cerisaie. Tout comme les élèves de Notre-Dame des Missions qui ont également lancé un appel aux dons, ils espèrent une large mobilisation de leurs camarades et des familles.

## ■ Des entreprises solidaires

La solidarité s'est aussi manifestée au niveau des entreprises charentonnaises et mauritiennes. En effet, ces événements ont suscité une mobilisation immédiate des chefs d'entreprises et des salariés.



De nombreuses initiatives ont été prises dès le début de la catastrophe par de nombreuses entreprises. Voici quelques actions de solidarité significatives :

### **Le Crédit Foncier de France : une école et des parrains pour Hambantota.**

Désirant apporter une aide durable, bien au-delà de l'urgence humanitaire, le CFF a choisi de cofinancer la reconstruction d'une école à Hambantota (Côte sud du Sri Lanka). Plus de 120 salariés du CFF se sont d'ores et déjà engagés à devenir parrain ou marraine d'un enfant à Hambantota, pour une participation de 25 € mensuels pendant 3 ou 4 ans (équipement scolaire, fournitures, frais de transports, d'hébergement et de restauration durant la scolarité).

**Natexis Banques Populaires :** Le Comité d'Entreprise a lancé un appel aux dons en numéraire et aux dons de vêtements. La Direction s'est engagée à doubler la valeur des dons recueillis auprès du personnel.

### **Veolia Environnement : l'assainissement de l'eau et la réparation des canalisations :**

Dès le début de la crise, l'entreprise a été mobilisée par le Gouvernement français pour accompagner l'expertise à réaliser. Elle a acheminé sur place plus de 30 tonnes d'équipements divers : produits de traitement de l'eau, outillage, filières complètes de traitement, pompes et groupes électrogènes...

*Veolia WaterForce*, la cellule humanitaire d'urgence s'est mobilisée, en partenariat avec la Croix-Rouge Française auprès des populations touchées par le tsunami en Indonésie, au Sri Lanka, aux Maldives et en Inde.

Enfin, la Fondation d'entreprise Veolia Environnement reçoit les dons des collaborateurs qui souhaitent apporter leur soutien aux populations. Tout don est doublé par la Fondation elle-même. L'ensemble de cette contribution étant intégralement destiné aux actions à mener en faveur des populations sinistrées.

# Charenton décroche sa 1<sup>ère</sup> fleur !

Cette distinction attribuée par le jury du Concours régional des Villes et Villages fleuris vient enfin récompenser une politique environnementale de qualité.



Mais, elle est aussi un formidable coup de chapeau à l'équipe des jardiniers municipaux qui, jour après jour, et par tous les temps œuvrent pour offrir aux Charentonnais une ville fleurie et un cadre de vie agréable.

## ■ Une ville fleurie souvent primée

Cette 1<sup>ère</sup> fleur est la consécration de trois années de travail constant au cours desquelles Charenton a souvent été distinguée au niveau départemental pour la réalisation de massifs floraux dans les quartiers ou pour l'aménagement du Parc de Conflans. *"Pour arriver à ce niveau, il ne suffit pas de planter de nombreuses fleurs, il faut diversifier les espèces, prêter attention à tout ce qui est environnement végétal et entretenir parfaitement les jardins, massifs, pelouses, arbres et arbustes. Un travail de tous les jours, le fleurissement n'étant qu'un aspect des missions des jardiniers"* souligne Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du Cadre de Vie.

## ■ Des jardiniers talentueux et passionnés

L'équipe de 25 jardiniers municipaux dirigée par Eric Strempler et Jean-Pierre David, son adjoint, gère un univers paysager d'environ 7 hectares. Pour eux, *"fleurir, c'est un art de vivre, c'est créer une atmosphère de convivialité"*... Dans toute la ville, ils plantent 45 000 fleurs annuelles comme des pétunias, des impatièntes ou autres géraniums que l'on voit fleurir en été. 10 000 bulbes de narcisses, tulipes et fritillaires sont mis en terre pour une floraison printanière, et, dès l'automne, 25 000 plantes bisannuelles (pensées, pâquerettes) apparaissent dans les massifs. Chaque année, la municipalité consacre un budget de 370 000 euros à l'entretien des espaces verts et à l'embellissement de Charenton.

Et il ne faut pas oublier toutes ces belles et originales décorations florales ou champêtres que réalisent ces artistes aux mains vertes pour agrémenter les différentes manifestations municipales comme les vœux du Maire à la population, les décorations de Noël, les manifestations comme la fête au Parc de Conflans, la fête des mères ou les animations du Service Retraités...

L'attribution de cette 1<sup>ère</sup> fleur à Charenton couronne les efforts constants d'une équipe passionnée.

Pour le Maire, Jean-Marie Brétillon, *"cette 1<sup>ère</sup> fleur est une fierté et nous souhaitons partager cette belle réussite avec l'ensemble des Charentonnais. Mais le fleurissement n'est qu'une partie de l'embellissement et la première étape en est la propreté. Je souhaite que cette démarche complémentaire propreté-embellissement soit partagée dans l'effort collectif par tous les acteurs de la ville : la commune bien sûr qui assure l'embellissement et le nettoyage des espaces publics, les employés de la ville qui mettent tout leur savoir-faire en jeu pour entretenir notre cadre de vie, mais aussi l'ensemble de la population, qui doit respecter l'environnement et le travail des autres"*.



Place de Valois



## Des vœux 2005 sous le signe de la solidarité

**Près de 1 500 personnes ont assisté vendredi 7 janvier à l'Espace Nelson Paillou, aux vœux du Maire et du Conseil municipal aux Charentonnais.**

En ce début d'année 2005, il était difficile de présenter des vœux de bonheur et de prospérité, avec en mémoire les images terribles du séisme en Asie du Sud Est. En ouverture de son allocution, le Maire, Jean-Marie Brétilon, entouré de l'ensemble du Conseil municipal, de nombreuses personnalités du département, d'élus nationaux et d'acteurs de la vie locale, a demandé à l'assistance d'observer quelques instants de silence à la mémoire des victimes du tsunami. Il a invité les Charentonnais à exprimer leur solidarité aux populations touchées par ce cataclysme, en adressant leurs dons aux associations d'aides aux victimes.

### ■ 2001-2004 : trois années de réalisations majeures

Avant de tracer les perspectives 2005 pour la ville, Jean-Marie Brétilon a fait le bilan des trois années de mandat : la reconstruction totale du quartier Pasteur, l'arrivée de nouvelles entreprises à Charenton, notamment le Crédit Foncier de France et Natexis Banques Populaires, la rénovation du Théâtre de Charenton, l'aménagement du parc de Conflans et du jardin Cardinal de Richelieu, la réhabilitation de l'école Aristide Briand, la reconstruction de l'école maternelle Conflans et de la crèche des Bordeaux, l'entretien des bâtiments ou de la voirie, les 2@@ du site Internet... *"Je pourrais rallonger la liste des réalisations, mais je voudrais surtout souligner que c'est le respect de la qualité de vie qui nous a mobilisés pendant ces trois années. Et notre volonté d'améliorer l'environnement a été récompensée : Charenton a mérité cette haute distinction de Ville fleurie de France, avec l'attribution d'une première fleur".*

### ■ Une ville en mouvement

Le Maire a ensuite présenté les grands projets de la municipalité qui se concrétiseront en 2005, notamment le nouvel

espace d'expositions, l'Espace Art et Liberté à la place de l'ancien musée Toffoli ; l'aménagement de la verrière de Bercy et du terrain de sports à côté du nouvel immeuble "Liberté 2" de Natexis Banques Populaires; la rénovation des sous-sols de l'école Briand en salles de sports, tant à usage scolaire que pour les clubs, la reconstruction des locaux d'Aliaj, la poursuite de l'entretien des bâtiments et de la voirie, la réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme...

2005 sera également une année importante pour Charenton sur le plan de la solidarité, car elle verra le développement des actions dans le cadre de la Charte Ville et Handicaps, la réflexion sur la maison médicalisée, la rénovation de la Résidence Jeanne d'Albret, l'amplification de certains services sociaux à destination des personnes âgées...

Elle verra également se poursuivre l'intercommunalité avec Saint-Maurice pour *"réunir nos compétences et nos moyens, pour créer une collectivité de 45 000 habitants dont le poids économique et financier sera fort"*.

### ■ Un lycée pour Charenton/Saint-Maurice

Mais pour le Maire, le lycée est l'un des premiers nouveaux chantiers à démarrer dans les meilleurs délais. *"J'insiste sur l'urgence qu'il y a à commencer les travaux : le lycée Eugène Delacroix de Maisons-Alfort est saturé et les jeunes Charentonnais et Mauritiens ont besoin MAINTENANT de cet établissement. Mais sa construction est du ressort de la Région et le Conseil Régional d'Ile-de-France nous avait laissé entendre qu'il serait livré pour la rentrée 2008. Ce qui nous paraissait déjà bien lointain. Depuis, on nous annonce que ce ne serait pas avant la rentrée 2009. Et tout récemment on m'a fait savoir qu'il ne sera prêt qu'en septembre 2010. C'est inadmissible, c'est intenable, ce n'est pas possible"*.

Le Maire a assuré les Charentonnais de sa détermination à faire avancer ce dossier et à multiplier les interventions auprès de la Région, pour que soit prise en compte l'urgence de la situation.

Cette année encore, la réception des vœux a permis à Jean-Marie Brétilon de remettre à l'Institut Curie la recette de l'exposition vente des retraités. Claire Mathiot, Responsable du Service Hématologie et Christophe Piednoël, Directeur de la Communication de l'Institut Curie, étaient particulièrement heureux de recevoir le chèque de 24 074 €, qui financera l'achat d'un automate d'analyse en hématologie.



Une salle magnifiquement décorée par les jardiniers municipaux.



Près de 1 500 personnes présentes !



La prestation des élèves du Conservatoire André Navarra a enchanté le public !



Les jeunes Conseillers municipaux (CMJ) ont présenté leurs vœux aux Charentonnais.



Les Charentonnais ont répondu nombreux à l'invitation du Maire.



24 074 € : recette record pour l'exposition-vente au bénéfice de l'Institut Curie.



Même les enfants étaient de la fête !

# Recensement de la population

**Comme toutes les communes de plus de 10 000 habitants, Charenton procède à un recensement partiel de sa population.**



**LE RECENSEMENT  
DEVIENT ANNUEL  
POUR MIEUX  
TENIR COMPTE  
DE CHACUN DE NOUS**



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. 8% de la population charentonnaise sont recensés jusqu'au 24 février. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous avez déjà reçu une lettre du Maire, Jean-Marie Brétillon, vous annonçant que vous êtes concerné par l'enquête de recensement.

## ■ Laissez-vous recenser !

Six agents recenseurs ont été recrutés et formés par la commune. Placés sous l'autorité du Maire et de Maurice Petranca, Maire-Adjoint chargé des Affaires générales, ils sont identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec leur photographie et la signature du Maire. Ils déposent au domicile des personnes recensées les documents suivants :

- une feuille de logement
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- une notice explicative sur le recensement

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Vous pouvez lui faire toute confiance, il est tenu au secret professionnel.

## ■ Votre réponse est importante

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique important, c'est également une obligation légale.

Il faut savoir que les données du recensement sont très utiles pour les communes. Elles permettent de mieux connaître la population donc de mieux ajuster ses besoins en matière d'équipements collectifs (établissements scolaires, crèches...), de logements, de services publics...

## ■ Un numéro vert à votre service

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le numéro vert que la mairie de Charenton met à votre disposition pendant toute la durée du recensement : **0 8000 94220** (appel gratuit).

Vous pourrez même convenir d'un rendez-vous avec votre agent recenseur. Ce service est destiné à vous aider, n'hésitez pas à l'utiliser.

## Nouvelle législation du nom de famille

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les familles peuvent choisir le nom de leur premier enfant :

- soit en lui donnant le nom du père
- soit en lui donnant le nom de la mère
- soit en lui donnant le nom du père, plus celui de la mère
- soit en lui donnant le nom de la mère, plus celui du père

Cette déclaration est un acte sous seing privé fait par les deux parents détenteurs de l'autorité parentale, à la mairie du lieu de naissance au moment de la déclaration de

naissance. Elle doit comporter les signatures des deux parents. Rappelons que tous les enfants issus des mêmes parents doivent porter le même nom de famille, que le choix n'est possible qu'une seule fois par les parents et qu'il est irrévocable.

Pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1990 et le 31 décembre 2004, les parents exerçant l'autorité parentale peuvent demander par déclaration conjointe à la mairie du domicile de l'aîné des enfants, l'adjonction du nom du parent qui ne lui a pas transmis le sien. Cette faculté est ouverte jusqu'au 30 juin 2006. Après cette date, il sera trop tard !

**Renseignements complémentaires :**  
**Direction des Affaires Générales : 01 46 76 46 50**



# Charenton a voté son Budget Primitif 2005

**Il a été voté pour la première fois en décembre, alors qu'il l'était traditionnellement en mars.**

Approuvé à la majorité du Conseil municipal, le budget primitif 2005 consolidé s'élève à 53,5 millions d'euros. Il s'inscrit naturellement dans le cadre des orientations budgétaires présentées en Conseil municipal courant novembre.

## ■ Un budget qui traduit les choix de la Municipalité

Un budget, ce n'est pas uniquement l'addition des dépenses et des recettes de la ville. Une fois analysé, il est révélateur des choix politiques de l'équipe municipale.

*"Le Budget Primitif 2005 respecte les engagements que le Maire, Jean-Marie Brétillon et la Municipalité ont pris devant les Charentonnais et constitue une nouvelle réponse à la mutation sociologique et urbanistique que connaît notre ville.*

*Il concerne tous les quartiers de la ville et repose sur la volonté essentielle de faire de Charenton une ville toujours plus accueillante, plus agréable à vivre et solidaire",* indique Hervé Gicquel, Premier Maire-Adjoint chargé des Finances et de l'Administration générale.

Le budget veille enfin scrupuleusement à garantir un niveau de services de qualité à la population, du plus jeune au plus âgé, et à mettre à disposition de chacun des équipements modernes au sein de chaque secteur de l'action municipale.

Contact :  
Votre élu chargé des Finances  
[herve.gicquel@charentonlepont.fr](mailto:herve.gicquel@charentonlepont.fr)

Retrouvez le Budget Primitif 2005 sur le site :  
[www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr)  
rubrique Vivre/finances

## EN BREF

### ► INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

La campagne d'inscription pour la rentrée scolaire 2005/2006 a lieu jusqu'au 28 février 2005. Les admissions dans les écoles maternelles se feront dans la limite des places disponibles, en fonction de l'âge des enfants et après examen des demandes.

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile sur Charenton (quittance de loyer ou EDF)
- le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- carnet de santé de l'enfant

Renseignements : Service Education  
16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 70.

### ► LA VIE DU COLLEGE

#### Voyages et interventions

Deux classes de 6<sup>e</sup> étaient en séjour à la montagne à Châtel, du 9 au 15 janvier, accompagnés par leurs professeurs d'EPS (M. Le Nouys et Gajewski, Melle Rey) et d'histoire-géographie (Mmes Baron et Zuretti).

Les élèves de 3<sup>e</sup> étudiant l'italien et/ou le latin ont visité Rome du 16 au 22 janvier, accompagnés par leurs professeurs de latin (Mmes N'Guyen et Leroy) et d'italien (Mme Fontana).

Le 28 janvier, une ancienne déportée de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale est venue témoigner et dialoguer avec les élèves de 3<sup>e</sup>.

#### Actions de prévention

Le bus santé du Conseil Général intervient en février auprès des élèves de 6<sup>e</sup> sur **le racket**.

Fin janvier, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie informe les 3<sup>e</sup> sur la **contraception**.

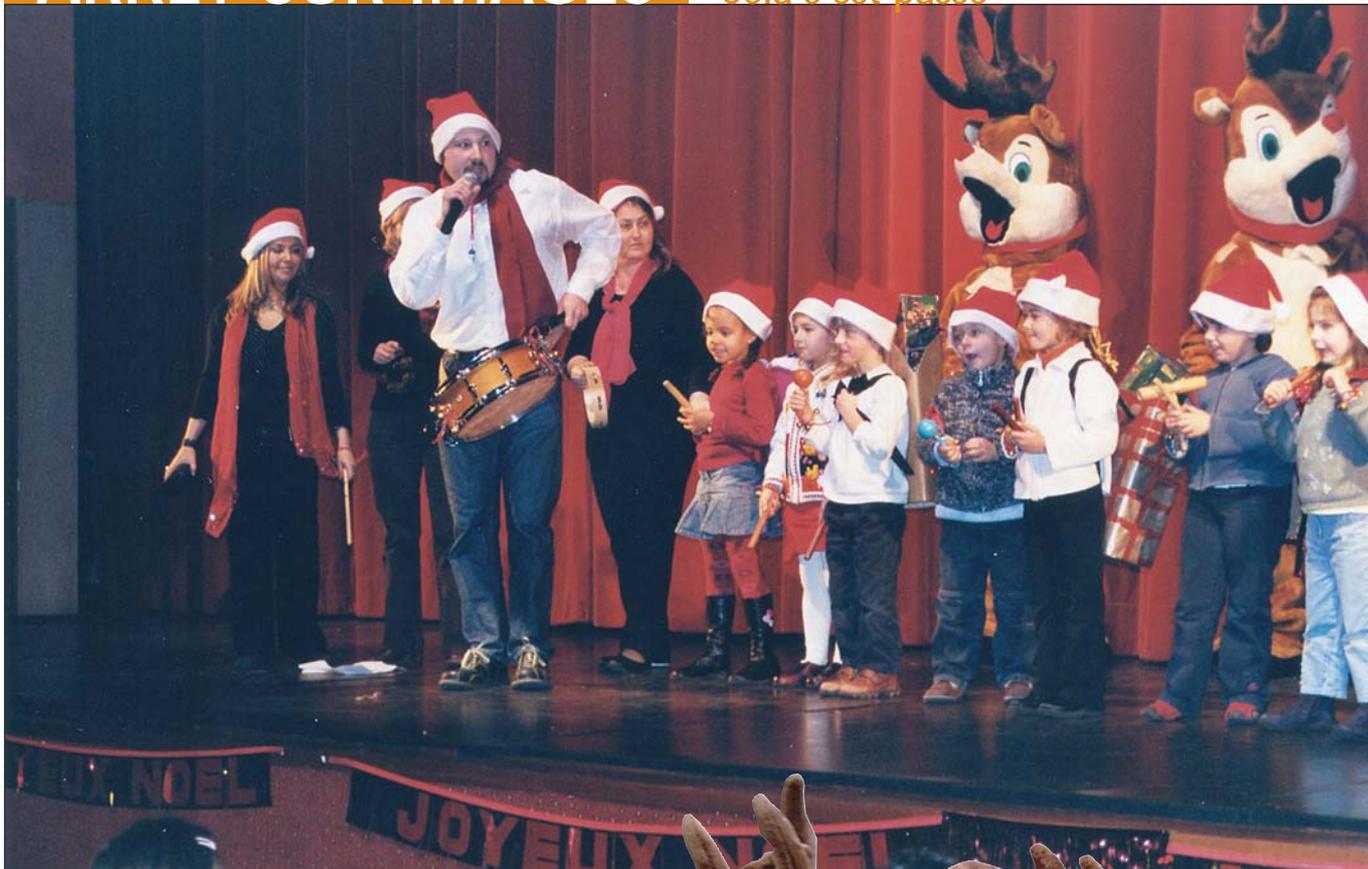
#### Réunions

Pour **les parents d'élèves de 3<sup>e</sup>**, deux réunions sont programmées sur les possibilités d'orientation.

- **jeudi 17 février** : la voie professionnelle, en présence, notamment, de représentants du lycée Jean Jaurès;

- **mardi 29 mars** : informations générales sur l'orientation en fin de 3<sup>e</sup>;

- **samedi 12 mars au matin**, présentation et visite du collège La Cerisaie pour **les parents d'élèves de CM2**.



## Le Noël des centres de loisirs au T2R

Les enfants se souviennent encore de cette belle fête de Noël organisée par les animateurs au T2R. Accueillis par des peluches géantes en forme de rennes, ils ont assisté à de beaux spectacles, "Sophie au pays de Noël" pour les tout-petits alors que les plus grands frissonnaient de plaisir avec "Même pas peur". Et pour le grand final, ils sont montés sur scène ! La fête s'est terminée avec les parents, autour d'un joyeux goûter.



# Visite de la délégation israélienne de Zichron-Yaacov

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, la municipalité et le Comité de Jumelage Israël présidé par Monique Brouquier, ont accueilli le Maire de Zichron Yaacov, Elie Aboutboul ainsi que son épouse, accompagnés de M. et Mme Amir Tsairi, Maire-Adjoint, de M. et Mme Slomo Cohen, de Mme Nathalie Ofir, d'un groupe de 17 jeunes de l'école Ort et leur professeur. Les adolescents ont été reçus dans les familles charentonnaises et ont eu l'occasion de rencontrer les élèves de l'Ecole Notre Dame des Missions.

Une partie du séjour a été consacré à la visite de Charenton, de l'Hôtel de Ville et des richesses du patrimoine francilien (Château de Versailles, la Tour Eiffel, Montmartre, la Cité des Sciences, le Musée d'Orsay, le Louvre, Beaubourg...). Il s'est terminé dans la bonne humeur, avec une représentation théâtrale donnée par les jeunes Israéliens à l'Espace Médicis.



Au-delà des échanges traditionnels de jumelage, Jean-Marie Brétillon et Elie Aboutboul ont souhaité confronter leurs pratiques administratives, économiques et techniques au cours d'une réunion de travail enrichissante.

A l'image de Charenton avec Aliaj, Zichron-Yaacov a engagé la construction d'une Maison des Jeunes et de la Famille, baptisée "La Porte de Charenton". Le Maire se fera leur porte-parole auprès du Ministère des Affaires étrangères afin d'obtenir des financements.

## Le réveillon du Comité des Fêtes

Pour fêter la nouvelle année, près de 230 personnes se sont retrouvées à l'Espace Nelson Paillou le 31 décembre, pour réveillonner avec le Comité des Fêtes. Tenue de soirée, ambiance joyeuse, décoration soignée, apéritif pétillant, dîner fin et copieux... la fête était somptueuse. Après minuit, l'Espace Nelson Paillou s'est transformé en une véritable piste de danse où les participants ont "guinché" jusqu'à 4 heures du matin !

### A Noël, le restaurant "Le Pacha" avait convié les cœurs solitaires

Le 24 décembre, à l'invitation gracieuse d'un restaurateur mauritien, quelques personnes âgées isolées de Charenton et de Saint-Maurice ont réveillé au restaurant "Le Pacha". Pour que cette nuit-là, les personnes isolées ne soient pas encore plus seules que d'habitude, Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint de Charenton et Sophie Beauvilliers responsable du Service retraités à Saint-Maurice, se sont joints à elles. Un grand merci pour ce geste de fraternité.





### ■ Un lieu fonctionnel en plein centre ville

A Charenton, le succès des centres de loisirs ne se dément pas. La rentrée de septembre au centre de loisirs du quai des Carrières a été marquée par une augmentation des effectifs : 75 enfants inscrits en juin 2004; 105 en septembre, soit une augmentation de 30%. Il devenait important de trouver une solution.

Grâce à une collaboration exemplaire entre le Service Enfance et les directeurs de l'école Aristide Briand, le nouveau centre de loisirs est désormais une réalité et fait le bonheur des enfants et de leurs parents.

### ■ Pour davantage de loisirs

Désormais, ils bénéficient, en plein centre ville d'une nouvelle structure composée de trois ateliers, mais surtout, ils profiteront de toutes les ressources d'une école Aristide Briand rénovée : la bibliothèque, les salles vidéo et informatique, la cour, le restaurant scolaire.

Ils pourront également pratiquer, sur place ou à proximité diverses activités sportives : piscine, gymnastique, tennis de table...

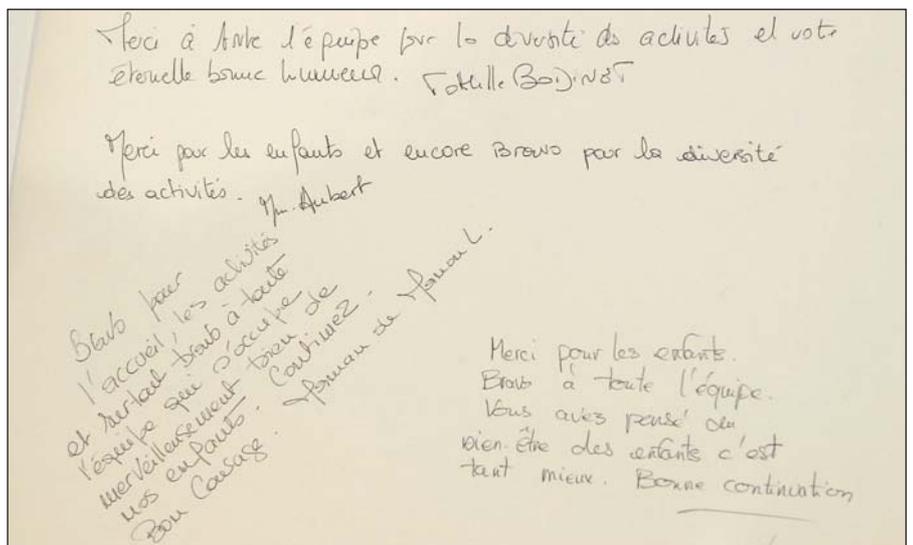
La plus grande école de Charenton dispose enfin de son centre de loisirs. La prochaine étape pour Aristide Briand est la rénovation de ses sous-sols qui sera effectuée en 2005. La ville bénéficie pour les travaux, d'une subvention du Conseil Général.



## Il a été officiellement inauguré le 19 janvier avec des enfants et des parents heureux !!

En effet, la satisfaction était parfaitement perceptible chez les parents et surtout chez les enfants. Le livre d'or, qui a recueilli les messages enthousiastes des petits et des grands en témoigne.

Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton et Pierre Miroudot, Maire-Adjoint aux Affaires scolaires l'ont inauguré le 19 janvier dernier en présence de M. Laborde, représentant la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, des directeurs de l'école, Nicole Berthonnet et François Rencurel et de toute l'équipe d'animation dirigée par Emmanuelle Herrou.



# Réunion de quartier à Bercy

**Conformément à ses engagements, la municipalité poursuit ses rencontres avec les Charentonnais, dans les quartiers.**

L'aménagement de la verrière, le projet d'aménagement du plateau sportif Natexis et l'évolution du tracé de la ligne 109 ont été largement évoqués le 9 décembre dernier lors de la réunion du quartier de Bercy à l'école Robert Desnos. Entourés de plusieurs élus et notamment de Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale chargée du quartier de Bercy, le Maire, Jean-Marie Brétillon a exposé les projets de la municipalité pour le quartier.

## ■ Réaménagement de la verrière

Le Maire a confirmé que la verrière de Bercy sera rénovée en 2005 et aménagée en une salle de quartier polyvalente. Elle sera un lieu de réunions pour les assemblées générales, un lieu de distractions pour tous les Charentonnais et particulièrement pour les habitants et associations du quartier.

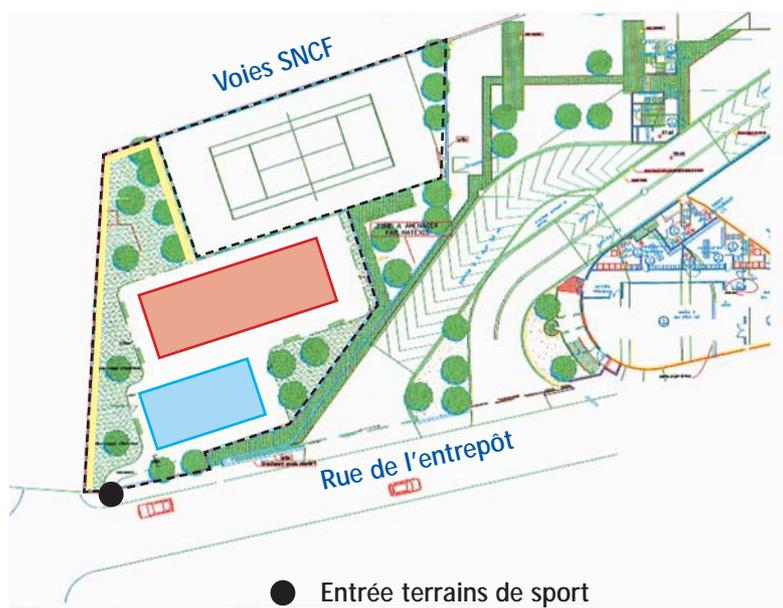
Les riverains ont pu consulter le projet et le plan d'aménagement comprenant des bureaux, une mezzanine, un office, des sanitaires. L'occasion d'exprimer leurs avis et suggestions sur l'aménagement des lieux : la sonorisation, l'équipement, la mise en place de rideaux pour occulter depuis l'extérieur, les modalités de prêt ou de location de la salle et les conditions de son usage...

Jean-Marie Brétillon a précisé que le projet est amené à évoluer en fonction de leurs remarques et suggestions. La location de la verrière fera l'objet d'une convention d'occupation et d'un règlement intérieur, comme toutes les salles communales.

Les travaux devraient intervenir dès le printemps prochain pour une mise à disposition à l'automne 2005.

## ■ Les terrains de sport Natexis

La construction de Liberté 2 par Natexis Banques Populaires permettra au quartier de bénéficier de terrains de sport, rue de l'Entrepôt. Cet espace sportif de 1 850 m<sup>2</sup> bénéficiera d'un terrain multi-sports où les jeux de ballons des jeunes du quartier seront non seulement autorisés, mais encouragés. En outre, il comprendra un terrain de tennis mis à la disposition des habitants du quartier, le week-end. Agrémenté d'espaces verts, de bancs, il apportera une véritable valeur ajoutée au quartier.



- Entrée terrains de sport
- Terrain multi-sports
- Terrain volley-ball
- Haie de bambou
- Grillage pare-ballons

## ■ Evolution de la ligne 109

Depuis juin 2002, le bus 109 renforce le parcours de la ligne 24 et relie le quartier de Bercy à Paris (Station Météor, ligne 14). Cette desserte de proximité participe largement au désenclavement du quartier. Avec l'arrivée du Crédit Foncier de France en novembre 2003, la ligne de bus a été prolongée jusqu'à la rue de l'Arcade. Son parcours sera à nouveau amélioré avec l'ouverture des bureaux Liberté 2, afin de permettre une grande fluidité du transport dans ce quartier d'affaires. La ligne n'aura qu'un terminus à Terroir de France ce qui supprimera le stationnement gênant des navettes en attente, rue de l'Arcade. Le groupe Natexis Banques Populaires participera, avec la ville, au financement de la ligne.



Le Maire et les élus poursuivent le dialogue avec les Charentonnais grâce à cette page d'échanges et d'informations. Seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés.

## Ouverture de Monoprix le dimanche matin (de 9h à 12h)

Monsieur le Maire,

J'ai constaté, en tant que commerçant artisan, l'ouverture du magasin Monoprix le dimanche matin de 9 h à 12 h. Cette mesure me semble incompatible avec les idées que vous défendez concernant l'avenir du petit commerce en centre ville. Je voudrais attirer votre attention sur les risques encourus par le commerce en général. Qu'en pensez-vous réellement et quelles sont vos compétences en la matière ?

Monsieur,

Le choix des horaires et dates d'ouverture d'un magasin d'alimentation de moins de 400 m<sup>2</sup> est totalement libre. Monoprix ayant une superficie de plus de 400 m<sup>2</sup>, du fait qu'il est aussi magasin d'alimentation, lui autorise une ouverture, comme il le souhaite, le dimanche de 9 h à 12 h. En revanche, après 12 h, il doit demander une autorisation au Maire et au Préfet. Le Conseil municipal a refusé, à la majorité, de lui accorder cette dérogation entre 12 h et 13 h le dimanche. Le Préfet connaît maintenant mon "AVIS" pour décider.

Si cette ouverture est pratique pour le consommateur et permet à Monoprix de répondre à la concurrence des supérettes qui ouvrent

déjà le dimanche, je considère personnellement cette ouverture dominicale dommageable pour le petit commerce, les marchés et la qualité de vie en général. Je précise tout de même que j'ai obtenu la garantie que les rayons boulangerie, boucherie et poissonnerie resteraient fermés ce jour-là à Monoprix.

## Noël dans le quartier Gravelle/Centre réveillon à la bougie, sans eau chaude ni chauffage

Monsieur le Maire,

Je tiens à vous faire part de notre mécontentement. Le 24 décembre, nous avons été privés d'électricité dès 19h30, et ce jusqu'à 10 h le lendemain matin. Notre nuit de Noël a été complètement gâchée et nous avons subi un préjudice alimentaire important. Que s'est-il passé ?

Madame,

Je déplore les conséquences de cet incident qui a effectivement privé d'électricité 2 000 foyers la nuit de Noël. J'ai immédiatement réagi en vous transmettant une information écrite, vous signalant mon intervention immédiate auprès d'EDF qui s'est mobilisé dès la coupure de courant.

EDF m'a adressé une lettre d'excuses destinées à nos administrés et une explication sur la nature de cette panne. Celle-ci est due à la

rupture d'un câble d'alimentation devant le 75, rue de Gravelle et a nécessité une intervention lourde empêchant de rétablir l'intégralité de l'alimentation avant le lendemain. Il m'a également été souligné qu'une telle situation est exceptionnelle *"mais ne peut néanmoins être garantie quant à sa récurrence"*. Enfin, EDF m'a précisé que *"la structure de réseau, si elle permet de gérer avec une gêne minime une défaillance unique, n'est pas dimensionnée pour pallier deux incidents simultanés"*, ce qu'il semble s'être produit ce soir-là. EDF conclut en nous assurant de la poursuite des efforts de la société pour *"assurer un service public de qualité"*. Je précise que l'ensemble des réseaux électriques avant compteurs, appartiennent, sont gérés et sont placés sous la responsabilité d'EDF seule.

# Des artisans charentonnais et mauritiens à l'honneur



De gauche à droite, Jean-Louis Maître, Président de la Chambre de Métiers, Gabrielle Mériguët et Patrick Ségalat.

**Deux artisans ont reçu la Charte Qualité par la Chambre de Métiers du Val-de-Marne: Madame Mériguët, gérante de l'Institut de Beauté Alizée et Monsieur Montziols, artisan boulanger-pâtissier.**

## Formations en informatique

Le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi propose aux habitants de Saint Maurice et de Charenton des séances d'initiation et de perfectionnement en informatique, par module de 8 heures réparties en 2 heures de cours hebdomadaires.

Les modules portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet.

**Horaires des cours : matin (10h-12h), après-midi (14h-16h), soir (18h-20h)**

**Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif)**

**Lieu : Espace Médicis à Charenton**

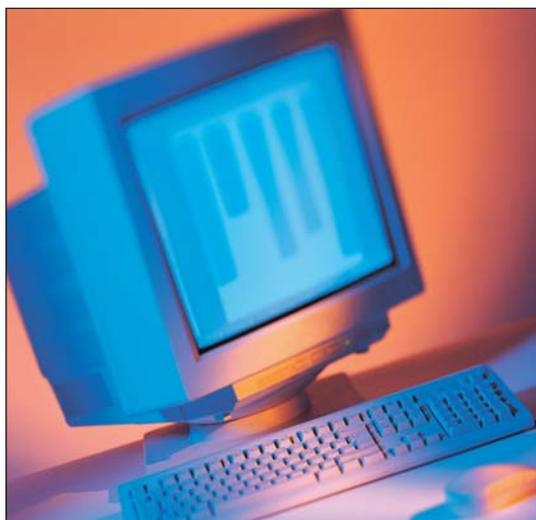
**Contact : Mme Benheniche au 01 46 76 50 00**

Le Maire, Jean-Marie Brétilon et Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé du développement économique se sont rendus à l'Institut de beauté Alizée, pour féliciter Gabrielle Mériguët pour cette distinction particulièrement rare, obtenue par un institut de beauté.

Cette charte, garantie d'un service de qualité, représente un engagement vis-à-vis du client. Nul doute qu'après Gabrielle Mériguët, de nombreux chefs d'entreprises charentonnais s'engageront dans la même voie !

**Institut de Beauté Alizée**  
33, avenue du Mal de Lattre de Tassigny à Charenton-le-Pont  
Tél. 01 43 96 03 01

**Boulangerie-pâtisserie Montziols**  
52, avenue du Mal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice  
Tél. 01 43 68 21 57



## EN BREF

### NOUVELLES ENTREPRISES CHARENTONNAISES

#### Nathalie Ridwan

*Traductrice technique et d'édition*  
Service rapide de traduction de qualité de documents techniques ou commerciaux Anglais-Français / Français - Anglais/Indonésien-Français  
10 bis, rue Jean Pigeon  
Tél : 01 43 96 03 99/06 03 26 23 61  
E-mail : indotrad@yahoo.com

#### Le soin des autres

*Institut de beauté et vente de bijoux fantaisie*  
52, rue Gabrielle  
Tél : 01 48 93 62 78

#### La Brasserie "Au petit pot"

*Brasserie, restaurant, cuisine traditionnelle. (changement de propriétaire)*  
Ouvert tous les jours de 7 h à 20 h  
3, quai des Carrières  
Tél : 01 43 68 33 74

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Docteur Marianne Plouvier (Psychiatre/Psychothérapeute) a transféré son cabinet médical depuis le 4 novembre au 3-5, rue Gabriel Péri. Consultations sur rendez-vous au 01 43 96 11 82.

### FAITES-VOUS CONNAITRE

Vous êtes un particulier ou une société ? Vous souhaitez louer ou vendre votre local d'activité ? Vous pouvez contacter le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi, qui diffusera votre annonce.  
Contact : Eliette Derveaux au 01 46 76 50 08

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine ou le Saint Maurice Infos ?  
Contactez Claire Stremmer au 01 46 76 50 03

**Votre élu chargé de la Vie Economique :**  
patrick.segalat@charentonlepont.fr

# L'ESPACE Art et Liberté a ouvert ses portes au public

Impatients et curieux de découvrir leur nouvel équipement culturel, plus de 500 Charentonnais étaient présents à l'inauguration, jeudi 20 janvier.

L'Espace Art et Liberté est désormais ouvert au public, à la Coupole, en lieu et place du Musée Toffoli. Une foule d'invités et d'artistes étaient venus fêter la rénovation du lieu et admirer la beauté des salles d'exposition parfaitement adaptées à de multiples expressions des arts.

Le Maire, Jean-Marie Brétillon l'a officiellement inauguré en présence de Michel Herbillon, Député-Maire de



Jean-Marie Brétillon entouré de Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort et de Valérie Fruaut-Bourcier, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle.

*pédagogie, il a aussi pour objectif d'attirer un public plus large et de fonctionner de façon transversale avec d'autres équipements de la ville et différents partenaires culturels*" a précisé Jean-Marie Brétillon.

Au cœur du quartier de Valmy, il s'intègre parfaitement dans ce nouveau pôle culturel qu'est désormais la Coupole/Liberté, avec le Conservatoire de Musique André Navarra, l'Atelier d'Arts plastiques *Pierre Soulages*, l'Espace de danse Claude Bessy...

Son architecture contemporaine, sa structure et sa superficie (450m<sup>2</sup>) ont permis également la création d'un espace pédagogique et multi-média qui accueillera des ateliers et des animations.

Le Maire a indiqué qu'il ne voulait pas que le nom de *Louis Toffoli* tombe dans

l'oubli. *"Je souhaite que son nom reste attaché à un équipement de Charenton. C'est pourquoi, je proposerai lors d'un prochain Conseil Municipal, que l'Espace Médicis reprenne son nom d'Espace Toffoli, celui qui est toujours gravé, à l'entrée... dans la pierre"*.

**Espace Art et Liberté**  
La Coupole - Place des Marseillais  
Tél. 01 46 76 68 06  
Du mardi au samedi de 9h à 18h

52<sup>e</sup> Salon de Charenton, jusqu'au 12 février.

Un public nombreux et enthousiaste !



Peintures et sculptures du 52<sup>e</sup> Salon de Charenton, cohabitent en un même lieu.

Maisons-Alfort, de Valérie Fruaut-Bourcier, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle, de Michel Jouenne, Peintre de la Marine et invité d'honneur du 52<sup>e</sup> Salon de Charenton et de très nombreux artistes.

## ■ La Coupole, un nouveau pôle culturel

Conçu comme une structure évolutive et modulable, *"l'Espace Art et Liberté n'est pas voué à devenir un centre culturel uniquement fréquenté par des amateurs et des initiés ; Lieu de vie, d'expression, de création et de*



L'Espace Art et Liberté dispose d'un espace multimédia et d'une salle de projection.



## EN BREF

### ► A L'AFFICHE AU T2R

**L'Orchestre National d'Ile-de-France**  
**"Ames romantiques"**  
**Samedi 5 février à 20h45**

En 1850, la reconnaissance des femmes compositrices n'était pas à l'ordre du jour. Or, nous découvrons aujourd'hui des musiciennes du 19<sup>e</sup> siècle riches d'un immense talent. L'ONIF nous propose une audition rare des œuvres de deux artistes injustement méconnues : Clara Schumann et Louise Farrenc.

Direction : Moshe Atzmon  
 Piano : Brigitte Engerer  
**Tarif : 30 - 21 - 15 - 9 €**

**"-2" de Samuel Benchetrit**  
**avec Jean-Louis Trintignant**  
**Samedi 11 février à 20h45**

Ça commence dans une chambre d'hôpital. Juste deux lits avec à l'intérieur, deux types qui ne se connaissent pas : Juste Tourtin, 72 ans, 2 semaines à vivre et Paul Blanchot, 73 ans, 1 semaine à vivre. Ils auraient en rester là, mais avec leurs trois semaines d'espérance à deux, ils préfèrent... fuguer ! Les aventures commencent, l'amour les rattrape et l'amitié surprenante risque bien de leur tomber dessus...

Samuel Benchetrit écrit et met en scène cette "tragi comédie" pleine d'espoir sur le thème délicat de la mort. Une pièce au rythme et à l'humour incisif et percutant à ne pas manquer !

**Tarif : 30 - 21 - 15 - 9 €**

### ► A L'AFFICHE AU PETIT T2R

Jusqu'au 27 février 2005

**Trahisons d'Harold Pinter**  
 du mercredi au samedi à 21 h  
 le dimanche à 15 h 30

**Pour un oui ou pour un non de Nathalie Sarraute**  
 du mercredi au samedi à 19 h et  
 le dimanche à 17 h 30

**Tarif : 15 - 10 €.**

**Réservations : 01 46 76 67 00**  
**T2R - 107, rue de Paris**



## Un site très théâtral... [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

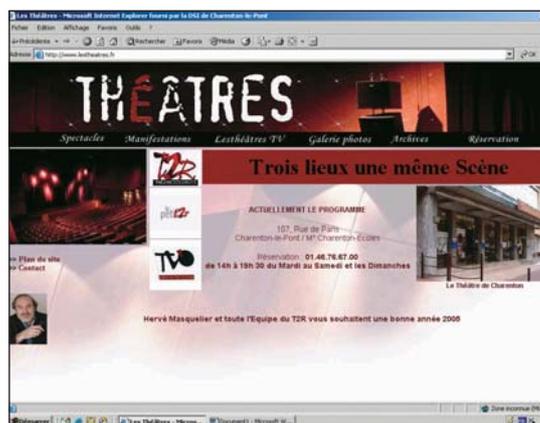
**Le T2R, le petit t2r, le TVO, trois lieux, une même scène, un seul site !**

en direct par mail et dès la saison prochaine, vous pourrez réserver vos places en ligne ! A bientôt sur ce nouvel espace de communication.

Vous pouvez désormais accéder rapidement et facilement à toutes les informations concernant les théâtres : spectacles, concerts, manifestations, conférences...

Ce site, vous permet de voyager au cœur même des lieux, en vous proposant une photothèque et très bientôt des vidéos : interviews d'artistes, extraits de spectacles... Enrichi au fil des jours, il sera le reflet de la dynamique artistique développée par les théâtres, dans le cadre de la politique culturelle intercommunale.

Vous pouvez d'ores et déjà communiquer





## Trophées du Sport Charenton a récompensé ses sportifs !



L'équipe réserve du CNMC Water-Polo, championne de France.

L'édition 2004 des Trophées du Sport innovait cette année, au Théâtre des 2 Rives, avec une remise de récompenses entrecoupée d'animations sportives. Le Maire, Jean-Marie Brétillon, et Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports, entourés des membres de la Commission des Sports, ont récompensé les performances des sportifs charentonnais au niveau régional, national et international. *(liste des primés au Service des sports).*

Duel à l'ancienne !



# La Saint-Charles de Charenton Basket, une référence en Ile-de-France

**Aboutissement du travail effectué depuis 10 ans par l'équipe du Président Gérard Schopfer, le club est devenu un exemple à suivre.**

La Saint-Charles de Charenton Basket compte 390 licenciés dont 170 jeunes et 130 uniquement pour l'Ecole de mini-Basket, labellisée jusqu'en 2006 par la Fédération Française de Basket-Ball. Le Comité Directeur du club regroupe 12 membres et 15 accompagnateurs et bénévoles, licenciés non joueurs, participant à la vie du club.

## ■ Une équipe première, leader de sa poule



Avec 20 entraîneurs ou animateurs, dont 10 brevets d'Etat, la Saint-Charles est le club numéro 1 de la région francilienne. 21 équipes participent chaque week-end à une compétition, avec 17 équipes de garçons et 4 de filles. Trois d'entre elles évoluent en championnat de France. A ce jour, l'équipe phare de la Saint-Charles (sponsorisée par Natexis Banques Populaires) est leader de sa "poule" (G) de Nationale 3. Cette formation n'en finit pas de nous surprendre et peut raisonnablement envisager un retour dans l'élite du basket amateur, la Nationale 2.

Chez les jeunes, les Cadets, actuellement 3<sup>e</sup> de leur groupe, ont pour objectif de rejoindre les 15 meilleures équipes de France. Quant aux Minimes garçons, invincibles, ils brillent à la première place de la poule H et espèrent parvenir jusqu'aux phases finales, dans la deuxième partie du championnat.



## ■ Un encadrement de qualité

Mais ne parler que de ces trois équipes serait faire injure aux progrès réalisés dans le domaine technique par toutes les catégories du club. Pas moins de sept équipes évoluent dans le championnat régional. L'équipe réserve, en pré-nationale, vise la première moitié de tableau. Chez les dames, l'équipe est en reconstruction mais se situe également en régional. Pour les plus jeunes, quatre équipes sont en 1<sup>ère</sup> division de l'Ile de France et une seule en 2<sup>e</sup> division, fait rarissime pour des équipes "2". Les autres équipes, elles, jouent dans le département du Val-de-Marne. Chaque mois, le club organise des réunions techniques avec tous ses entraîneurs afin qu'ils puissent échanger et progresser pour le plus grand bonheur des enfants.

L'école d'arbitrage, intégrée au club, existe depuis deux ans et a pour objectif de former toute l'année de jeunes arbitres, dans un cadre convivial et proche du terrain.

La Saint-Charles recherche des bénévoles, n'hésitez pas à la rejoindre !

**Saint-Charles de Charenton Basket**  
Gymnase Martinet – Stade Henri Guerin  
Quai des Carrières

Tél / Fax : 01 43 96 55 76

Président : Gérard Schopfer : 06 81 10 41 09

### EN BREF

#### ◆ ASSOCIATION DES FAMILLES

##### La Bourse aux vêtements

Du lundi 7 au mercredi 16 mars, Jeannine Lebrun, Présidente de l'Association des Familles et les bénévoles de l'association vous donnent rendez-vous à l'Espace Médicis, pour la traditionnelle bourse aux vêtements.

Dépôt des vêtements :  
lundi 7/03/05 de 9 h à 19 h30.  
Reprise des invendus :  
mercredi 16/3/05 de 10 h à 20h  
Vente au public :  
- mardi 8 mars de 16 h à 21 h  
- mercredi 9 mars de 10 h à 21 h  
- jeudi 10 mars de 11 h à 20 h  
- vendredi 11 mars de 11 h à 19 h  
- samedi 12 mars de 11 h à 20 h

##### Soutien scolaire

Aide aux devoirs pour les enfants du cours préparatoire à la 6<sup>e</sup>, les lundi, mardi et jeudi à partir de 16h30 au 16, rue Victor Hugo et au centre de loisirs du quai des Carrières.

Tél. 01 48 96 09 55

#### ◆ COMITÉ DE JUMELAGE BORGIO VAL DI TARO

L'association recherche un accordéoniste bénévole pour une initiation à la chansonnette, afin d'accompagner un groupe de chanteurs amateurs. Il faudrait être disponible tous les 2<sup>e</sup> mercredis du mois de 20 h à 22 h.

##### Contacts :

Frédo Bemont  
accompagnateur guitariste  
au 01 43 68 50 19 (en soirée)  
Lidia Mantovani : 01 48 93 36 35

#### ◆ CONCERTS À L'ÉGLISE ST-PIERRE

Samedi 12 février à 20h30  
Concert œcuménique par la Chorale La Licorne  
Entrée libre

Dimanche 13 février à 15h45  
Les heures musicales de Saint-Pierre  
Concert Flûte et Orgue  
François Cartier à la flûte  
Jean Guilcher à l'orgue

Œuvres de Bach, Vivaldi, Corette, Telemann, Loeillet, Balbastre.  
Libre participation

# Pendant les travaux, Aliaj vous reçoit sur l'île Martinet



## Depuis le 11 janvier, les locaux d'Aliaj sont transférés à l'île Martinet où se déroulent les activités et animations des vacances d'hiver.

Victime de son succès auprès des jeunes Charentonnais, Aliaj était à l'étroit au 7bis, quai des Carrières, dans un bâtiment vétuste et exigu qui sera entièrement démolit. Sur le même lieu, une maison de la jeunesse sera construite, avec des salles polyvalentes pour accueillir les différentes activités d'Aliaj : spectacles, théâtre, soutien scolaire, espace d'information et d'orientation... Elle permettra surtout l'accueil d'un public plus nombreux. En effet, en deux ans, le nombre d'adhérents a été multiplié par deux passant de 230 inscrits en 2001 à 450 en 2003 !

Pendant les travaux, les animateurs reçoivent les jeunes dans des locaux préfabriqués plus spacieux, sur l'île Martinet. Ils les attendent nombreux au Club 11/15 ans, pendant les vacances d'hiver, du 21 février au 4 mars.

### ■ Des loisirs à deux pas d'ici...

Rejoignez le club au square de la Cerisaie : vous serez accueilli dans un espace convivial et adapté pour passer de bonnes vacances (activités d'art manuel, repas,

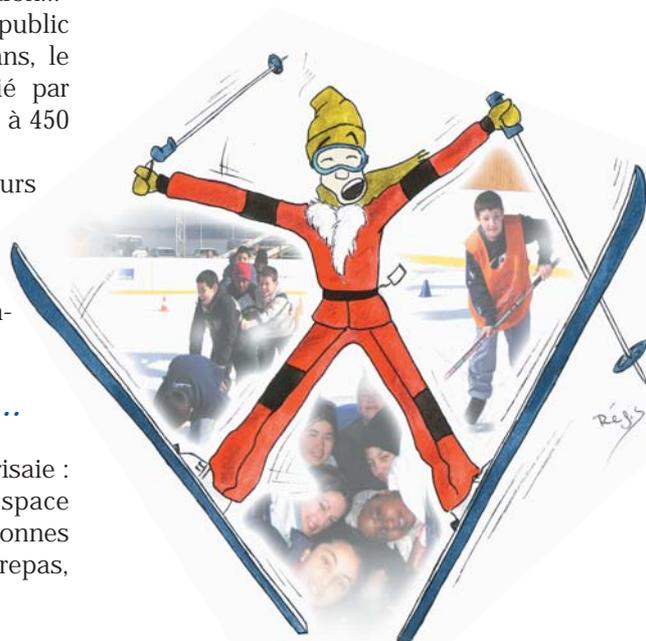
jeux de sociétés inédits, vidéo, console de jeux...). Chaque jour, une sortie différente à travers l'île de France : moto cross, la géode, hockey sur glace, saut à ski, aqua-boulevard, forum des images, tournoi de ping-pong, visites des catacombes de Paris... A vous de programmer vos vacances, sur une seule ou plusieurs journées.

### ■ Accompagnement scolaire

Depuis la rentrée 2004, Aliaj accueille près de 30 élèves dans le cadre du soutien scolaire. Cet accompagnement, qui répond à une importante demande des collégiens, n'est possible que grâce à la présence et à l'investissement des bénévoles qui accompagnent personnellement un ou plusieurs élèves. Etudiants, parents ou retraités qui disposez d'une heure ou plus dans la semaine, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles et permettre ainsi à de nouveaux élèves de bénéficier de cette aide.

Programme du Club 11/15 ans disponible à partir du 7 février.  
Inscriptions au 01 45 18 32 64.

Aliaj : Ile Martinet - BP 400 23  
94221 Charenton le Pont cedex



Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



2004 fut une année exceptionnelle pour Charenton. L'effort fut plus particulièrement sensible au niveau des familles et de la petite enfance (nouvelle crèche, nouvelle maternelle).

2005 sera placée sous le signe de la Culture avec l'inauguration du nouvel Espace Art et Liberté, succédant au Musée Toffoli et complétant la vocation artistique très marquée du Quartier Valmy Coupole avec son Conservatoire, ses ateliers d'arts plastiques et sa salle de danse.

Les jeunes vont avoir un nouveau terrain de sports rue du Port aux Lions, à condition que le Conseil Régional tienne sa parole de débloquent les subventions promise de 30%, les habitants de Bercy auront une très belle salle de quartier et les personnes âgées verront le démarrage du projet de maison médicalisée.

Un nouveau plan de stationnement et une réflexion sur la circulation feront l'objet d'une réunion publique prochaine.

Nous célébrerons aussi le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et nous privilégierons, dans une ville qui vient d'obtenir le label Ville fleurie de France, avec une fleur, les rencontres et les fêtes. Elles nous permettront de mieux nous connaître ou de rompre l'isolement pour certains Charentonnais.

Notre gestion rigoureuse et économe nous fera réaliser ces nouveaux équipements sans accroître la fiscalité.

Lors de la soirée des vœux du 7 janvier, vous avez été nombreux à répondre à mon invitation et j'ai eu plaisir à vous rencontrer. J'ai senti combien vous étiez attachés à ce contact et à une information directe sur l'action municipale que je mène avec les Maires-adjoints et le Conseil municipal. C'est dans cet esprit que je poursuivrai la concertation engagée avec vous.

Jean-Marie Brétilon  
et les élus du groupe "Charenton Demain"

## Un avenir en demi-teinte

*Tout d'abord, les élus du groupe "Réunir pour Changer", présentent à tous les Charentonnais et les Charentonnaises leurs vœux les plus chaleureux de bonheur et de réussite pour l'année 2005.*

Le débat d'orientation budgétaire d'une part et le débat sur le budget 2005 d'autre part ont eu lieu.

Une demi-page est largement insuffisante pour exposer toutes les propositions et critiques que notre groupe a développées.

Toutefois, ces débats nous ont permis de mettre la majorité municipale en face de ses contradictions et de son manque d'esprit visionnaire.

Outre l'exposé des graves problèmes d'expression démocratique, nous avons **proposé** de nouvelles alternatives concernant nos jeunes (définition de la mission de l'ALIAJ et sa localisation dans la ville, situation des maternelles et primaires saturées, décision urgente concernant le 2<sup>e</sup> collège, anticipation nécessaire des besoins du futur lycée ...).

Nous avons **exposé** notre vision du monde associatif et les nécessaires moyens qui doivent être mis en œuvre (maisons des associations, coordination administrative et comptable, caisse de péréquation, subventions aux plus démunis, ...).

Nous avons pu mettre en exergue le peu de cohérence existant dans la politique urbaine de la commune (plan de circulation et de stationnement à mutualiser avec Saint-Maurice, largesses immobilières concédées aux promoteurs du projet "DEROCHE" sans aucune contrepartie pour la ville, absence d'anticipation sur les problèmes liés à l'arrivée de NATEXIS, ...).

Nous avons aussi **réaffirmé** notre volonté de dessiner une ville pour les décennies à venir (parking de centre ville, réaménagement du centre, réintroduction de commerces de proximité, aménagement des berges, actions en faveur des circulations douces telles que le vélo, adaptation de l'habitat aux besoins des habitants, ...).

Une fois de plus ces débats ont permis de confronter deux projets opposés.

Faisons le vœu, en ce début d'année, que nos propositions ne restent pas lettres mortes.

*Pour joindre vos élus :*

Groupe des élus "Réunir pour Changer"  
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex  
[www.rpc-charenton.org](http://www.rpc-charenton.org)

Gilles-Maurice Bellaïche  
et les élus du groupe "Réunir pour Changer"



## Naissances

*Avec nos plus vives félicitations*

**Janvier 2004** : BOUQUET Antoine

**Février 2004** : JOFFROY Noah

**Mai 2004** : VOLIOT Olivier. LABATUT Matisse. BENHENICHE Alya. RATANAVANH Karla. FOUQUET Garance.

**Juin 2004** : HABIB Julian

## AOÛT 2004

KHIDAR Yassir. PARENTÉ Zoé. CHATELUS Amandine. BOISSELIER Agathe. ARICHE Jade. ESCANDE Estéban. MENIA Yanis. THAPA Anudaan. REQUIN Marion. DRAHMANI Jade. HIRAUX Raphaëlle. CORCOS Ariel. LAURENT Erwann. DICK Mathis. MAROTTE Maëlys. KRIST Shirel. BEN HAMMOU Noa. ÇAKMAK Evren. RIMBAUD Luna. NIANG Sashá. RAMENTHIRAKUMAR Sham. MARAIS Clémence. PRUD'HOMME Carla. CAGNOT Emilio. BEBOT Augustin. MOREL Louka. MIATTI Océane. BRIAND Claire-Emma. BLAISE Anna (1<sup>ère</sup> Jumelle). BLAISE Natalia (2<sup>de</sup> Jumelle). MOISSONNIER Olivier. DECELLAS Victor. CASILE Stella. PAOLETTI Rebecca. ROUSSELOT Adrien. MARTINS DE SOUSA Gabriel.

## Septembre 2004

RWAMAZA Jenny-Aubert. PIMENTA GONÇALVES Katia. SCHREYS Nolwen. TORTI Ambré. BOUKHRIS Shy. GOMES Mélanie. MOUCHEZ Driss. BOISSON Lou. KASSABI Samuel. CHANJOURDE Lana. MONNIER Evana. FITOUSSI Samuel. BOUTAULT Zoé. FERGUEN Sara. VILLARET Clarisse. AUGER Héloïse. MBODI Iba. GRAFFIN Gabriel. CASTENDET Jennah. DELLAC Cloé. HUSSON Lilian. BELVINDRAH Priyanka. METAIS Valentin. KORCHANE Matys. DIALLO Hugo. BERDUGO Nathan. HINI Tania. ZEGHNOÛN Inès. ATTIA Maïssane. MEAUDREX Malone. SALA HABABOU Gina. BONDOUX Othello. PODVIN Héloïse. PLOTON Joseph. FABRE Carla. MORAIS Enéa. BENITAH Carla. GOUSSET Shana. EL BAZ Shirel.

## Octobre 2004

RAMIREZ Lucie. JERRARI Sarah. RIGOMMIER Lilou. BOUJENAH Samuel. DUPAIN Romane. ALLALI Elie. PEGE Nathan. FORCINAL Maëlie. OUYAHIA William. OKETOKOUN Wassi. AYACHE Nathan. SOULTAN Joey. MASON Iilona. MARCIANO Noam. KRIEF Yankel (1<sup>er</sup> Jumeau). KRIEF Menahem-Mendel (s<sup>d</sup> Jumeau). SAKKAL Abdel-Waheb. DREAN Arthur. TCHAKARIAN Alix. OUAKNINE Orel. RELEA Fabian. DESBROSSES Yanis. HUYNH Nicolas. ROY Nicolas. VANNEREAU Vincent. SAICHE Aksime (1<sup>er</sup> Jumeau). SAICHE Massyle (S<sup>i</sup> Jumeau). MATIES Annabelle. DAMOUR Julia. LEWKOWICZ Aaron. AUBRY Clara. BENSIMON Nathaniel. SILBERSTEIN Alyssa. FERAL Jade. ZAOUÏ Ethan. FRANCOIS Jules. ROUSSEL Raphaël.

## Novembre 2004

HUGUET Pauline. GEOFFROY Aymeric. BEN HASSEN Adam. KANDIC Katarina. SEBBAN Naomie. ESCOBOSA Iris. JAOUÏ Abigaëlle. KUCA Martyna. VEILLARD Auriane. CHICHA Eden. CHATONNAT Célia. EBRARD Hugo. LAFFONT Pierre. BERARDI Marius. FARO Soraya. ROZOR Teddy. DRUON Nils.

## Mariages

*Tous nos vœux de bonheur*

## AOÛT 2004

AVRYNSKA Antonina et SHVETS Oleh. FILS AÏME Surlutte et MAIGNAN Bonny. LAQUITAINE Fabiola et SEMIRAMOTH Patrick. RAMPHUL Deborah et SUIVANT Philippe. CAILLEUX Anne-Françoise et BOUNACER Ali. BALASEVIC Silvina et KANDIC Miljan. HOANG Thi Ngoc et HENRI Stéphane. PENON Florence et LETORT Franck. LEQUEUX Marie-France et PEYRELONGUE Didier. BLAGOJEVIC Dragana et YOLCHEV Pierre.

## Septembre 2004

NEBOT Marianne et BERNILLON Christophe. De MORAES Raquel et GRAFFIN Ambroise. ASSOULINE Aura et BELLAÏCHE Grégory. HACHECHE Farida et BOUALAM Hociné. RENARD Nathalie et VOLPATO Antoine. ZERBIB Clarisse et HADDAD Maarabi. WEIHL Alicia et GUERIN Benoit-Martial. GARCIA Cécile et SARABIA Frédéric. MULLER Anne et GINIEIS Laurent. NOUAS Siham et KOUAR Mohammed. PIMENTA DE JESUS Dina et GONÇALVES Valentin. CRAULAND Christelle et HOLLUIGUE Michel. FEHLMANN Sophie et HERRERA COHEN André. BISE Natalia et PIACITELLI Xavier. MAGALHÃES Maria-

Lourdes et CHARLOT Nicolas. BENGHABRIT Eva et LACHIVERT Cedric. LE MOING Laetitia et LASKAR Franck.

## Octobre 2004

TRAMEÇON Sandrine et DELFOUR Laurent. MARTYNOVA Alina et LAFONT Mikael. JANKHIEO Oranong et SRICHANWIT Viroj. LE GUENIC Danielle et GUERRIN Cyrille. BALAJ Monica et ARMAND Benjamin. COUILLARD Florence et PARIENTE Simon. BASTERREIX Nancy et RATTI Gaëtan. ALAMEUNIÈRE Elisabeth et EMAER Patrick.

## Novembre 2004

BRISBART Caroline et de SEGUINS PAZZIS d'AUBIGNAN Mathias. XIU Xiaohui et CHAO Jonathan. MELLOUL Sophie et LISCIA Patrick. TOMIUC Georgeta et ANDREESCU Marius. SAFRAN Eva et SEBAH Jonathan. KIMAMBA NGOYI et SWANA MBUKU.

## Décembre 2004

OUBELKACEM Karima et COLLIN Serge. CESBRON Nadine et CHENICLET Jean-Pierre. ROPARS Isabelle et DOUET Yann. NGUIE-GANG DIHEWOU Gladice et LEGRAND Sylvain. DA SILVA LIMA Maria et PORTE Laurent. FAGUNDES DOS REIS FRANCESCHI Pricila et MATHIEU Alexandre. RITZKA Elisabeth et LASCAR David.

## Décès

*Avec nos sincères condoléances*

## AOÛT 2004

DELESTRE Vve LEVESQUE Sylviane. TAHAR Vve CHEKLY Esther. BENOIT Vve MALVISO Paulette. WEYL Epouse MASSON Marion. PERU Gilles. FOULANI Fatma. STEPHANY Gaston. PERRIOT Pierre. FOURCHER Laurent. TINOWSKY Maurice. SCAMPINI Albert. GIRARD Vve BOUTET Fernande. CAVANNA Louis. LAVIGNE Marthe Epouse GRIMAUD. PINCHON Monique. PREVOST Suzanne.

## Septembre 2004

BERTRAND Camille. DEBIEN Roger. PRUD'HOMME Jean-Jacques. MERCIER Gilberte Vve MARTIN. ZUMSTEIN Yvette Vve JOSSIEN. HUDE Roland. BEN AYOUB Renée Epouse BEN GUIGU. AUBIN Paul. CHOBLET Jeanne Epouse BONNIARD. SOARES Narciza Epouse DA ROSA. GAUDIN Nicole. PINHEIRO CARDOSO Rosa Vve RODRIGUES DA COSTA. LEGRAND Maurice. DREUX Fabienne Epouse SELLIER. MEYER Charles. GREVAT Ginette.

## Octobre 2004

GRILLÈRES Pierre. MERCIER Andrée Vve BOSSE. ROLANDI Louise Vve GEBELS. DUBOIS Eliane Epouse GAMBIER. DELTERME Julienne Epouse BENARD. LAZARE Isak. GENIER Jeanne Vve BOUCHIAT. NEZAN Georges. COHEN Esther Epouse DAVIDOVICI. AUVIAL Simonne Vve FONTEMAGGI. BOKERB Idir. DARMON Salomon. CERGUEFF Catherine. TRUFFAUT Marie-Françoise. KORENYI Claude Epouse FAVERAU.

## Novembre 2004

DUPONT Claude. PETIT Edmond. OWYSZER Rajzla Vve SOOR. MENARD Bernadette Vve BRUSSIER. HUREL Christiane Vve CIANNAMEA. BOUDRY Ginette Epouse Almelet. ABLON Jeannine. GAY Yvette Vve ROUT.

## Décembre 2004

HOSSEINI Majid. LEMAITRE René. LITAS Jacques. MAZURIER Robert. NORMAND Claude. NEZAN Louis. MARC Berthe Vve GARFIN. BRUGGEMAN Claude. BURONFOSSE Alain. LASSALE Pierre. CRUCHAudeau Martine. MAZAUD Robert.

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés décembre 1988 doivent venir se faire recenser jusqu'en mars 2005. Ceux nés en janvier 1989 doivent venir se faire recenser de janvier à avril 2005. Ceux nés en février 1989 doivent venir se faire recenser de février à mai 2005.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

## Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

**Service Etat-Civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15. Le samedi de 8 h à 12 h.**

## Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 10 février à 19h30 en Mairie (1<sup>er</sup> étage).

## Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 14 février à partir de 19 h.

## Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition mercredi 9 et samedi 26 février 05, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 9 h à 12 h.

Pour toute information complémentaire, contactez la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie au 01 46 76 47 00

## Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19 h à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais.

Inscriptions au 01 49 77 64 84

## Service Hygiène et Sécurité

Fermeture hebdomadaire du Service municipal d'Hygiène et de Sécurité, les lundis et vendredis toute la journée. Le Service est ouvert au public du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Renseignements : 01 46 76 47 26

## Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés

Tél. 01 48 52 31 17

## Pharmacies de garde

### • Dimanche 6 février

Lienhard – 118, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 18 32

### • Dimanche 13 février

Mondot – 2, rue du Gal Leclerc  
Tél. 01 43 68 03 97

### • Dimanche 20 février

Mortillaro – 58 bis, quai des Carrières  
Tél. 01 43 68 43 50

### • Dimanche 27 février

Nguyen – 14, rue Victor Hugo  
Tél. 01 43 76 62 32

### • Dimanche 6 mars

Setbon – 1, rue du Pont  
Tél. 01 43 68 26 26

# SAMI

## Service d'Accueil Médical Initial

En **Soirée** et le **Week-End**

ayez le réflexe **SAMI**,

**APPELEZ LE 15**

Les habitants d'Alfortville, de Charenton-le-Pont, de Maisons-Alfort et de Saint-Maurice disposent désormais d'un **SAMI**, permanence médicale de proximité assurée par des médecins.

LE **SAMI** FONCTIONNE :

du **LUNDI** au **VENDREDI**  
de **20h** à **24h**

Le **Samedi**  
de **14h** à **24h**

Le **Dimanche**  
de **8h** à **24h**

En dehors de ces horaires,

**APPELEZ LE 15**

un médecin traitera votre demande.





# THE TOMBOYS

Charentomnaises

13/02/05



**1<sup>er</sup> départ, 9h15**

Courses enfants : 1,2 km • 2,4 km

Tour de Charenton : 8,1 km

Challenge du Val de Marne : 15 km

